

N/REF : 24/07/2026 14H59 C:265355 I:37242

THIBAUT

V/Appel du Vendredi 24/07/2026 a 14H59

**113 RUE DE L INDUSTRIE
38170 SEYSSINET PARISET**

IMMEUBLE : INDUSTRIE
113RUE DE L INDUSTRIE
38170 SEYSSINET PARISET

St Martin-H, le 25 Juillet 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 113 INDUSTRIE - MME THIBAUT *0633833443*

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE // REFOULEMENT BAC A DOUCHE QUI SE TROUVE AU
SOUS SOL DE LA MAISON

Donneur d'ordre : Mme S THIBAUT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 24/07/2026 A 18H30 :
CONSTAT D'UNE EVACUATION EAUX VANNES TOTALEMENT OBSTRUEE DANS LA COUR.
CETTE OBSTRUCTION A OBSTRUE LE RESEAU D'EVACUATION SOUS LA MAISON.
DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE DU COLLECTEUR.
CONTROLE ECOULEMENT.

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff débouchage/Pomp. 1h+Dépl.11 a 20km	1	228,99	228,99

TOTAL H.T.	228,99
T.V.A. a 10,00%	22,89
TOTAL T.T.C.En EURO	251,88

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN